



AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée greffière, qu'à une séance ordinaire du Conseil qui se tiendra le 3 avril 2023 à 19h00, à la Salle du conseil de l'Hôtel de ville, 540, rue Notre-Dame, Saint-Tite, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Immeuble visé : 1414, route du Lac-Pierre-Paul (Achigan) | zone 41-Va

Nature de la demande:

La demande vise à autoriser :

- La construction d'une clôture d'une hauteur de 1,22 mètre à moins de 3 mètres de la ligne avant du terrain, soit une dérogation de 0,22 mètre;
- La construction d'une partie de la clôture dans le triangle de visibilité d'une intersection;
- La construction d'une clôture avec de la corde à bateau au lieu d'un matériau autorisé;

Le tout en vertu du règlement de zonage 347-2014 et de ses amendements.

Donné à Saint-Tite, ce 1^{er} mars 2023.

Me Julie Marchand,
Greffière